

SOLIDE DE L'EST Près de 300 emplois créés

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

GASPÉ — Les Sociétés locales d'investissement pour l'emploi de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont contribué à la création et au maintien de 294 emplois en Gaspésie et aux Îles.

«Les investissements dans les 40 entreprises-partenaires totalisent 850 000\$ pour l'ensemble de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, précise Jean-René Laforest, directeur général de SOLIDEQ, une société en commandite qui chapeaute le réseau. Mais la vraie performance des SOLIDE réside dans la création et le maintien de 294 emplois. Quant à la valeur des investissements, elle s'élève à plus de 8 M\$. «Et nous ne lâcherons pas. Pas moins de quinze projets sont à l'étude dans les six (6) SOLIDE de la région.»

«Les investissements ont surtout été réalisés dans les secteurs primaire (36%) et manufacturier (39%), ajoute notre interlocuteur. Le reste a été injecté dans le secteur tertiaire moteur soit en informatique, robotique et en tourisme.»

Les statistiques dévoilées hier ne comprennent pas les emplois perdus à la suite de l'abandon de projets financés par les organismes d'aide. «Le taux d'échec est sensiblement le même en région. Environ 15% des en-

treprises ferment leurs portes mais 85% survivent.»

Par ailleurs, un sondage commandé par la Banque de développement du Canada révélait récemment que les entreprises financées par du capital de risque connaissent une croissance supérieure à l'ensemble de l'économie.

Particulièrement fier des résultats, M. Laforest soutient que les 86 SOLIDE du Québec, dont celles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, sont maintenant des joueurs incontournables dans la création d'emplois. Au 30 juin, elles avaient créé, ou maintenu, 6800 emplois dans 800 entreprises, au Québec.

Un capitaine de bateau, Steve O'Connor, a reçu l'aide de la SOLIDE de la MRC Côte-de-Gaspé pour lancer son entreprise de monuments funéraires. «Je voulais créer mon entreprise mais mon institution financière ne croyait pas à mon projet, témoigne-t-il. Les gens de la SOLIDE ont cru en moi et m'ont aidé. Je travaille dans mon entreprise, j'ai engagé une personne à plein temps et je prévois créer un autre emploi au printemps.»

Les SOLIDE ont été créées en 1991 par le Fonds de solidarité du Québec, et la Fédération québécoise des municipalités. Spécialisées dans le capital de développement, elles ont investi pas moins de 30 M\$ dans l'économie provinciale.

BAS-SAINT-LAURENT La ferme: une entreprise durable

La Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Bas-Saint-Laurent vient de dévoiler les gagnants de son concours régional «Ma ferme: une entreprise durable». Ce sont Geneviève Lemire et Régis Denis, de la Ferme Denijos de Saint-Cyprien; Francine Paquet et Gérald Lavoie, de la Ferme Gérafran de Saint-Damase; France Fortin et René Paquet, de la Ferme J.-M. Paquet et fils de Saint-Ulric. Les gagnants ont reçu un certificat-souvenir ainsi qu'un chèque de 200\$. Ce concours vise à reconnaître les efforts des agriculteurs dans le développement durable de leur entreprise et de leur milieu. R.P.

BAS-SAINT-LAURENT 6450\$ pour la Société Alzheimer

La nouvelle Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent (auparavant de la région de Matane) a recueilli 6450\$ lors de sa dernière campagne de financement. Dans la MRC de Matane, elle a amassé 2537\$ à l'aide de plus de 150 boîtes de dons déposées dans des commerces, des entreprises et divers lieux de travail. Bien qu'en phase d'implantation dans chacune des autres MRC du Bas-Saint-Laurent, la Société a recueilli 3913\$ lors de la «Pause-café pour

l'Alzheimer». L'argent servira à développer des services pour venir en aide aux personnes touchées par cette terrible maladie et à celles qui en prennent soin. R.P.

MATANE L'encan de l'hôpital est de retour

Le traditionnel encan de la Fondation de l'hôpital de Matane se déroulera le dimanche 28 novembre à compter de 13h, au centre commercial Les Galeries du Vieux Port. Il sera une fois de plus animé par MM. Alain Ouellet et Paul Massicotte. L'objectif est fixé à 25000\$. Ce sera l'occasion d'acheter des cadeaux de Noël tout en s'amusant. Il y aura une grande variété d'objets de même que des œuvres d'artistes tels Picher et Basques, souligne la directrice de la fondation, Mireille Lavoie. R.P.

RIMOUSKI GP honore la carte ÉconoPuce

L'Association des marchands de Rimouski et le Groupe GP, concluent une entente exclusive qui permet au supermarché GP de la 2^e Rue Ouest d'honorer les 16880 cartes de fidélité ÉconoPuce. GP versera 1% du total de chaque facture au fonds de la carte de fidélité. «Nous sommes fiers de ce partenariat naturel qui va permettre aux détenteurs de la carte

ÉconoPuce de faire des économies tout en faisant leur épicerie chez GP à Rimouski», a dit le vice-président alimentation, Yves Labrecque. L'entrée en vigueur de l'ÉconoPuce chez GP est le 22 novembre. Après un an, la carte ÉconoPuce a été utilisée à Rimouski dans plus de 400 000 transactions, pour une valeur de 17 millions\$. E.W.

GRANDE-RIVIÈRE Les intentions des MRC sont à nouveau dénoncées

Le président de la commission scolaire René-Lévesque, Pierre Arsenault, et le directeur général de l'organisme, Alain Desmeules, unissent leurs voix à celle de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour dénoncer les intentions des MRC visant à convaincre le gouvernement de transférer aux municipalités régionales de comté le transport scolaire, en marge des discussions sur le nouveau pacte fiscal et la facture de 355 millions\$ que l'État veut continuer de leur refiler. Les gens de la CS René-Lévesque sont convaincus que «le gouvernement ferait une erreur irréparable s'il tombait dans le piège de confier à 96 MRC le financement par la taxe foncière de l'organisation du transport scolaire pour 72 commissions scolaires». Ils veulent rappeler à l'État qu'il existe un lien indissociable entre l'organisation pédagogique, les bâtiments et le transport scolaire. G.G.

LIQUIDATION FINALE
pour un temps limité

Tracker 2 portes 99
4x4



INCROYABLE! stock 91729
15 299\$*

*Préparation inclus. Taxes en sus

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE Inc.
2145, Jean-Talon Sud
Québec, 688-1212

5 jours pour 5\$

LE SOLEIL Annonces/classées
686-3311

Pour des articles de 100\$ et moins. Pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.

Un Noël inoubliable...



TOUT pour réaliser un Noël de rêve!

Ateliers de démonstrations les samedis et dimanches 13h et 15h

LES CENTRES JARDINS PARADIS

Service de décoration résidentielle et commercial
1100, boul. Saint-Joseph, Charlesbourg Ouest, (Québec) 626-4000

AUDITIONS

L'agence Mode é Arto inc., spécialisée dans la gérance de mannequins et d'acteurs, est à la recherche de nouveaux talents et prépare des auditions pour son secteur Formation.

L'École de Mode é Arto inc. a remporté en 1999 le prix «Meilleure École de l'année» à la convention MAOC de Toronto. Tous les professeurs de l'école sont membres de l'Union des Artistes.

Formation Acteur
Adultes
Adolescents
Enfants (5 ans et plus)

- Publicité Télévision
- Photo publicitaire
- Téléroman
- Cinéma
- Théâtre

Kelly Maille-Noël - actrice et mannequin de Mode é Arto Finsante de l'École de Mode é Arto en septembre 1998

Bruno Baronet - acteur de Mode é Arto présentement à Vancouver Finsante de l'École de Mode é Arto en juin 1998

Formation Mannequin
- Défilé de mode
- Photo de mode
- Mannequin international

Annick Datzil - mannequin de Mode é Arto présentement à Milan Finsante de l'École de Mode é Arto en septembre 1998

Session HIVER 2000
INSCRIPTION avant le 23 novembre
529-9711
Coût de l'audition: 55

mode é arto
225, boul. Charest Est, bureau 117
Québec, (Québec)
G 1 K 3 G 9
Tél.: (418) 529-9711
Fax: (418) 529-9715

8 semaines d'essai GRATUIT

effic@cité en commerce électronique

25 Seulement **50** places de disponibles

VOUS AVEZ BESOIN DE RÉORIENTER VOTRE CARRIÈRE APRÈS NOËL

Si votre emploi actuel stagne et que votre expérience et votre diplôme ne suffisent plus pour vous permettre d'obtenir un meilleur emploi, le Collège MultiHexa vous offre trois programmes de formation professionnelle menant à l'obtention d'une Attestation d'Études Collégiales (AEC):

- Techniques de micro-informatique 901-91
- Installation et Gestion de réseaux 902-55
- Programmeur-Analyste 903-64

Établissement d'enseignement privé, le Collège MultiHexa offre des programmes de formation avant-gardistes, donnés en français, reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec et celui du Nouveau-Brunswick.

3 RAISONS POUR RÉORIENTER VOTRE CARRIÈRE

Le salaire: Le salaire moyen pour un diplômé en informatique est de 35,000\$.

Deux mois d'essai: Durant les 60 premiers jours du programme vous pourrez quitter et vous n'aurez aucune obligation envers le Collège MultiHexa.

Financement: Programme de prêt du Ministère de l'Éducation. La Banque Nationale donne accès à une marge de crédit jusqu'à concurrence de 16,000\$.

Inscrivez-vous dès maintenant à la soirée d'information qui a lieu le **30 novembre**.
Début de session: 10 janvier 2000

MULTIHEXA

LE COLLÈGE
UNE DIVISION DE TECHNOLOGIE ASSOCIÉS INC. (TSAI) INC.
MEQ 210578

Réservation: demandez pour la soirée d'information
Québec: **418.681.9082**, 2327, du Versant-Nord, bureau 220, Saint-Foy

Plus de 1000 manteaux sur 2 étages

Exclusif à Québec
Designer renommée internationale

ZUKI

10% de rabais sur toute la marchandise

12 mois sans intérêt



Fourrures DU VIEUX-PORT

55, rue St-Pierre, Québec G1K 4A2 (418) 692-6686

DÉCÈS ET AVIS

BARROW, F. Anthony
BEAULIEU, Armand, Québec
BEAUPRÉ, Cécile Falardeau, L'Anclienne-Lorette
D'AMOURS, Léon, Sainte-Foy
DESTREMPE, Père Gabriel, Sainte-Foy
JULIEN, Julienne Létourneau, Saint-Gilbert
LEMAI, Joachim, Saint-Édouard de Lotbinière
ROUSSEL, Deborah McGrath, Saint-Augustin
THIBAUT, John, Québec
VALLIÈRES, Arthur, Québec

BARROW F. Anthony (Tony)
À Sarasota, Floride, le 14 novembre 1999, est décédé M. F. Anthony Barrow, époux de dame Andrée Dussault. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles Catherine et Nancy, son frère Brian et Madeleine de Missis-sauga; sa belle-mère Lucille Barrow d'Ottawa; sa belle-sœur Jacqueline Lavigne; ses beaux-frères: Pierre, Louis et Jean Dussault de Québec. Un service aura lieu le samedi 27 novembre en l'église St. Mark's Anglican Church, 865, Lakeshore Drive, Dorval. La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie.

BEAULIEU Armand
Dans l'avis de décès de monsieur Armand Beaulieu, nous aurions dû lire: son beau-frère Paul Vaudreuil (feu Gemma Beaulieu).

BEAUPRÉ Cécile Falardeau



Au CHSLD St-Augustin, le 19 novembre 1999, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Cécile Falardeau, épouse de feu monsieur Pierre Beaupré. Elle demeurait à St-Augustin, autrefois de l'Anclienne-Lorette. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Falardeau Bédard Roy enr.
1547, Notre-Dame L'Anclienne-Lorette
lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h et mardi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre 1999 à 11h en l'église Notre-Dame-de-l'Annonciation, 1625, Notre-Dame, L'Anclienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles (Georgette Paré) et Rita; ses petits-enfants: Édith, Marie-France et Anne Beaupré; sa soeur Alice; ses belles-sœurs: Juliette Lacroix (feu Gérard Beaupré), Angéline Légaré (feu Jean Beaupré), ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Un merci spécial au personnel du centre d'hébergement St-Augustin pour les bons soins prodigués.

Pour renseignements: 842-3737
Télécopieur: 842-1078
D'AMOURS Léon
À l'hôpital Laval, le vendredi 19 novembre 1999, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Léon D'Amours, époux de feu Béatrice Hodgson. Il demeurait à Sainte-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975, Marguerite-Bourgeois, Québec le lundi 22 novembre de 18h à 21h. Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre 1999 à 11h en l'église Saint-Jean-Baptiste de Trois-Pistoles, 10, de l'église, Trois-Pistoles, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil ses enfants: Huguette (Michael Hartman), Maryse (Dr Jacques Rouleau), Sonia, Line et Carole (François Bujold); ses petits-enfants: François, Julie, Nicolas, Anne-Marie, Alicia et Piers; sa soeur Léonie D'Amours, ses belles-sœurs et beaux-frères, ainsi que ses neveux, nièces et plusieurs

ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Fonds Alphonse-L'Espérance, fondation hôpital Laval, 2725, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 9Z9 (656-4638) ou encore par l'offrande de messes. La famille tient à remercier le personnel du pavillon Central (5e étage) pour son dévouement exceptionnel et les bons soins prodigués à notre père durant sa longue maladie.
Pour renseignements: 529-3371
Télécopieur: 529-9506
Courriel: lepine-cloutier@qc.aibn.com

DESTREMPE Père Gabriel, Obit de Marie-Immaculée
À la résidence Saint-Louis, l'infirmerie des Missionnaires Oblats, située au 3390, chemin Saint-Louis à Sainte-Foy, est décédé le 19 novembre 1999, à l'âge de 77 ans et trois mois, le Père Gabriel Destrempe o.m.i. Ordonné prêtre le 1er juin 1951, il exerça son ministère sacerdotal au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap à Cap-de-la-Madeleine jusqu'au mois d'août 1998, où il déménagea à la résidence Reine-des-Apôtres et au mois de mars dernier, à la résidence Saint-Louis. Les confrères Oblats et les membres de sa famille recevront les condoléances au funérarium du

Complexe funéraire Sylvio Marceau inc. 224, rue St-Vallier O. Québec
Heures d'accueil: le dimanche 21 novembre de 14h à 17h et de 19h à 22h et le lundi 22 novembre, jour des funérailles, à partir de 12h. Le service religieux sera célébré le lundi 22 novembre à 15h en l'église Saint-Sauveur, 215, des Oblats à Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles, 1460, boul. Wilfrid-Hamel, Québec. Le Père Destrempe laisse dans le deuil, outre ses confrères Oblats, ses frères: Jean, prêtre dans la communauté des Clercs Saint-Viateur, Yves et son épouse Marguerite Bernier, Roger et son épouse Louise Robitaille; ses sœurs: Madeleine Destrempe, Renée et son époux Georges Turgeon, ainsi que plusieurs nièces, neveux, cousines, cousins et de nombreux ami(e)s. Le Père Gabriel Destrempe était le fils de feu le docteur Alfred Destrempe de la paroisse Saint-Sauveur. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don fait en faveur de la Société canadienne du cancer, 489, boul. René-Lévesque Ouest, Québec G1S 1S2. Pour tout renseignement, communiquez avec le complexe funéraire Sylvio Marceau inc., 224, St-Vallier Ouest, Québec, 522-5212

Nous
compatissons
à votre deuil
et vous
offrons nos
condoléances
LE SOLEIL

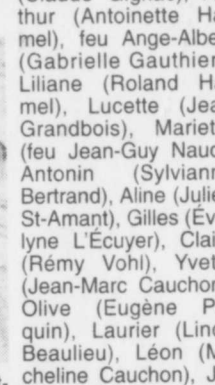
JULIEN Julienne Létourneau



Au CHA, pavillon St-Sacrement, le 20 novembre 1999, à l'âge de 89 ans et trois mois, est décédée, entourée de l'amour de sa famille, dame Julienne Létourneau, épouse de feu M. Gédéon Julien. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

Guy Denis
Coopérative funéraire de la Rive-Nord 950, boul. Dussault St-Marc-des-Carières
dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h et lundi à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le lundi 22 novembre à 14h en l'église de St-Gilbert et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Annette (Claude Gignac), Arthur (Antoinette Hamel), feu Ange-Albert (Gabrielle Gauthier), Liliane (Roland Hamel), Lucette (Jean Grandbois), Mariette (feu Jean-Guy Naud), Antonin (Sylvianne Bertrand), Aline (Julien St-Amant), Gilles (Evelyne L'Écuyer), Claire (Remy Vohi), Yvette (Jean-Marc Cauchon), Olive (Eugène Paquin), Laurier (Linda Beaulieu), Léon (Michelle Cauchon), Jacinthe (Jean-Luc Moisan) et Odile (Denis Dufresne); sa belle-fille Ginette Paquette; ses 56 petits-enfants et 54 arrière-petits-enfants, son frère Dominique (feu Marie-Jeanne Plamondon); ses sœurs: Marie-Anne (feu Roger Daoust) et Germaine (feu Narcisse Gignac); ses belles-sœurs et ses beaux-frères: Gilberte Richard Létourneau, Rachel Julien Lafleur, Béatrice Chartier Julien, Yvette Germain Julien, M. et Mme Roland Paquin, et M. et Mme Antonio Paquin, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel du 3e étage du pavillon D'Youville pour les bons soins prodigués à notre mère. Pour ceux qui le désirent, compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'hôpital St-Sacrement, fonds de cardiologie, 1050, chemin Ste-Foy, Québec G1S 4L8. Pour renseignements: 418-268-3575
Télé. 418-268-3852

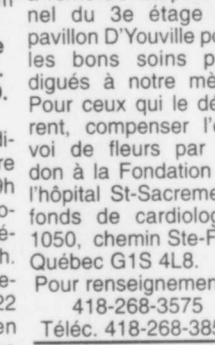
LEMAI Joachim



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 19 novembre 1999, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joachim Lemai, époux de feu dame Irène Richard. Il demeurait à St-Édouard. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Richard (Sabine Lemai), Claude, Napoléon (Diane Morency), Marie-Thérèse (Serge de Lachevrotière), Hélène (Daniel Gingras), Marie-Claire (Richard Lambert), Julie et Caroline Lemai; Karine, Patrick, François et Audrey de Lachevrotière; Andrée-Anne et Evelyne Gingras; Annie-Claude, Sébastien et Josée-Maude Lambert; ses arrière-petits-enfants: Cynthia, Marie, Catherine, Jules, Marie-Eve, Rébecca et Michael; ses sœurs et son frère: feu Rosa (feu Edmond Simard), Sr Ange-Aimée s.s.c.m., Germain-Marie (Cécile Blanchet); ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Beaudoin Ferland Dupuis Ltée 111, rue Coulombe St-Édouard
lundi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h et mardi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre à 11h en l'église de St-Édouard et de là au cimetière paroissial. Pour renseignements: (418) 525-4637
Fax: (418) 529-5803

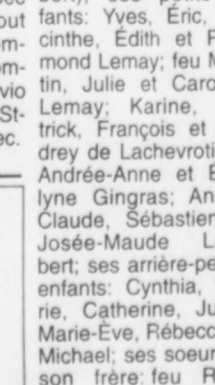
ROUSSEL Deborah McGrath



Au CHA, pavillon Enfant-Jésus, le 19 novembre 1999, à l'âge de 42 ans, est décédée, après une longue maladie, dame Deborah McGrath, épouse de M. André Roussel. Elle demeurait à St-Augustin. Selon ses volontés, elle a été enterrée au

Parc Commémoratif La Souvenance
La famille recevra les condoléances au funérarium Ferguson & Knowles 1657, Mountain Road Moncton
mardi de 14h à 16h et de 19h à 21h et mercredi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 novembre 1999 à 11h en l'église St-Augustin (coin Dominion et Mountain, Moncton). Elle sera inhumée au cimetière Notre-Dame-du-Calvaire, Nouveau-Brunswick. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles: Mélanie, 17 ans et Isabelle, 14 ans; ses parents: M. et Mme Gérald McGrath (Stella Leblanc); ses sœurs, son frère et ses beaux-frères: Sheila (Paul Cowie), Sandra (Ian Neilson), Brenda (Daniel Boyle), Brian, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un sincère remerciement est adressé à tout le personnel de l'hôpital Enfant-Jésus pour les soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au CHA, pavillon Enfant-Jésus, 1401, 18e Rue, Québec G1J 1Z4. Pour renseignements: Moncton: 506-858-1995
Télé. 506-857-3083
Québec: 418-871-2372
Télé. 418-871-6965
Courriel: la.souvenance@qc.aira.com

THIBAUT John



Monuments 765
DU MANUFACTURIER
THERIAULT & FILS
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561
Les p'tits matins décontractés de la fin de semaine...
Abonnez-vous:
LE SOLEIL
(418)686-3344 (Québec)
ou au
1-800-463-2362 (régions)

VALLIÈRES Arthur



Au CHA, pavillon St-Sacrement, le 19 novembre 1999, à l'âge de 68 ans, est décédé monsieur Arthur Vallières, fils de feu M. Alfred Vallières et de feu dame Zélia Martel. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300, chemin Ste-Foy Québec
mardi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre 1999 à 14h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, rue Père-Marquette, Québec et de là au Parc Commémoratif La Souvenance
Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre 1999 à 14h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, rue Père-Marquette, Québec et de là au Parc Commémoratif La Souvenance
Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre 1999 à 14h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, rue Père-Marquette, Québec et de là au Parc Commémoratif La Souvenance

Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre 1999 à 14h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, rue Père-Marquette, Québec et de là au Parc Commémoratif La Souvenance

Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre 1999 à 14h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, rue Père-Marquette, Québec et de là au Parc Commémoratif La Souvenance

Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre 1999 à 14h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, rue Père-Marquette, Québec et de là au Parc Commémoratif La Souvenance

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que Joseline Joseph Henri Dancause, domicilié à 66, Taché Est, Saint-Marcel (Québec) G0R 3R0, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jocelyne Joseph Henri Dancause. Saint-Marcel, le 16 novembre 1999
Jocelyne Dancause

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie ANDRÉ BERTRAND CONSULTANTS INC. ayant son siège social au 2649, rue Royale, Saint-Ferréol-les-Neiges, Québec G2A 3P0, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Saint-Ferréol-les-Neiges, Québec, ce 10 novembre 1999. André Bertrand, président 1454464

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie «LES EXCAVATIONS MICHEL ROY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Pierre Lessard, c.g.a. (Comptable de la compagnie)

AVIS PUBLIC

Communauté urbaine de Québec
SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
Le mardi 23 novembre 1999 à 17h
Siège social de la CUQ
Salle Armand-Trottier
399, rue Saint-Joseph Est
Québec
Parmi les sujets inscrits à l'ordre du jour, on retrouve:
- Octroi du contrat de transport des résidus de l'incinérateur et prolongation du contrat de transport et élimination des résidus de dépolluissage (chaux usée) de l'incinérateur
- Schéma d'aménagement / cartographie des zones inondables
- Photogravure et impression du Guide de l'hébergement / Édition 2000-2001
Québec, le 12 novembre 1999
Le secrétaire de la CUQ, Pierre Rousseau, avocat

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Québec, à une assemblée régulière tenue le 15 décembre 1998, ont adopté le règlement 98-508 modifiant le règlement 92-348 concernant le Régime de retraite des employés de la Communauté urbaine de Québec relativement à la définition de conjoint et de salaire cotisable ainsi qu'à l'éligibilité des conseillers municipaux du territoire pour la représentation de l'employeur au comité de retraite. Le règlement 98-508 a été enregistré par la Régie des rentes du Québec le 12 novembre 1999. Il peut être pris communication de ce règlement au bureau du secrétaire de la CUQ, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi. Québec, le 21 novembre 1999
Le secrétaire de la CUQ, Pierre Rousseau, avocat

VALLIÈRES Arthur



Au CHA, pavillon St-Sacrement, le 19 novembre 1999, à l'âge de 68 ans, est décédé monsieur Arthur Vallières, fils de feu M. Alfred Vallières et de feu dame Zélia Martel. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300, chemin Ste-Foy Québec
mardi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre 1999 à 14h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, rue Père-Marquette, Québec et de là au Parc Commémoratif La Souvenance

Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre 1999 à 14h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, rue Père-Marquette, Québec et de là au Parc Commémoratif La Souvenance

Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre 1999 à 14h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, rue Père-Marquette, Québec et de là au Parc Commémoratif La Souvenance

Le service religieux sera célébré le mardi 23 novembre 1999 à 14h en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, rue Père-Marquette, Québec et de là au Parc Commémoratif La Souvenance

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que Joseline Joseph Henri Dancause, domicilié à 66, Taché Est, Saint-Marcel (Québec) G0R 3R0, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jocelyne Joseph Henri Dancause. Saint-Marcel, le 16 novembre 1999
Jocelyne Dancause

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie ANDRÉ BERTRAND CONSULTANTS INC. ayant son siège social au 2649, rue Royale, Saint-Ferréol-les-Neiges, Québec G2A 3P0, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Saint-Ferréol-les-Neiges, Québec, ce 10 novembre 1999. André Bertrand, président 1454464

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie «LES EXCAVATIONS MICHEL ROY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Pierre Lessard, c.g.a. (Comptable de la compagnie)

AVIS PUBLIC

Communauté urbaine de Québec
SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
Le mardi 23 novembre 1999 à 17h
Siège social de la CUQ
Salle Armand-Trottier
399, rue Saint-Joseph Est
Québec
Parmi les sujets inscrits à l'ordre du jour, on retrouve:
- Octroi du contrat de transport des résidus de l'incinérateur et prolongation du contrat de transport et élimination des résidus de dépolluissage (chaux usée) de l'incinérateur
- Schéma d'aménagement / cartographie des zones inondables
- Photogravure et impression du Guide de l'hébergement / Édition 2000-2001
Québec, le 12 novembre 1999
Le secrétaire de la CUQ, Pierre Rousseau, avocat

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Québec, à une assemblée régulière tenue le 15 décembre 1998, ont adopté le règlement 98-508 modifiant le règlement 92-348 concernant le Régime de retraite des employés de la Communauté urbaine de Québec relativement à la définition de conjoint et de salaire cotisable ainsi qu'à l'éligibilité des conseillers municipaux du territoire pour la représentation de l'employeur au comité de retraite. Le règlement 98-508 a été enregistré par la Régie des rentes du Québec le 12 novembre 1999. Il peut être pris communication de ce règlement au bureau du secrétaire de la CUQ, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi. Québec, le 21 novembre 1999
Le secrétaire de la CUQ, Pierre Rousseau, avocat

LE MONDE

GRÈCE

Clinton regrette le soutien des É.-U. à la «dictature des colonels»

ATHÈNES (AFP) — Des regrets de Bill Clinton pour le soutien américain à la junte militaire grecque dans les années 70 ont atténué hier le «couac» provoqué la veille par des violences en marge d'une manifestation contre la visite du président américain.

Arrivé la veille dans une capitale désertée par ses habitants et quadrillée par les forces de l'ordre dans la crainte des manifestations et des attentats, Bill Clinton a goûté hier à «l'hospitalité grecque» qu'il avait louée à son arrivée sans la rencontrer.

Le Premier ministre Costas Simitis a eu des paroles chaleureuses à l'égard du président américain, visiblement très touché. «Vous n'êtes pas seulement un dirigeant, vous êtes aussi un ami», a souligné M. Simitis.

La visite d'État de M. Clinton, la troisième seulement d'un président américain, n'en a pas moins montré la persistance d'un vif sentiment anti-américain en Grèce, né du soutien en son temps des États-Unis à la junte militaire (1967-1974), de l'absence de tout progrès à Chypre partiellement occupé par la Turquie, et de l'hostilité grecque aux bombardements de l'OTAN en Yougoslavie au printemps dernier.

Les discussions ont été «très amicales, ouvertes et libres», a souligné le premier ministre socialiste. «En croire les déclarations publiques, les entretiens n'ont cependant pas permis de percée dans les «questions nationales», Chypre et les relations gréco-turques.

Se présentant comme «un philhellène, un ami des Grecs», M. Clinton a souligné à l'envie «la face changeante de la Grèce, bastion du sud-est de l'Europe qui a le taux de croissance le plus élevé de l'UE et un marché des changes en plein boom». Un hommage appuyé au gouvernement de M. Simitis.

Surtout, le président Clinton a regretté que les États-Unis aient soutenu la junte militaire. Ils «ont laissé leurs intérêts être dictés par la poursuite de la Guerre froide plutôt que par leur obligation de soutenir la démocratie», a-t-il dit dans un discours, très applaudi. M. Clinton est le premier président américain à être allé aussi loin.

Autre geste à l'égard de la Grèce, Bill Clinton a annoncé qu'il avait, lors de son séjour en Turquie, «particulièrement demandé la réouverture de l'école théologique de Chalkis» (ouest de la Turquie).

Cette prestigieuse institution orthodoxe, très respectée en Grèce — où l'orthodoxie est la religion dominante —, est fermée à l'enseignement depuis 1972 à la suite d'une loi turque.

A propos des différends territoriaux entre la Grèce et la Turquie en mer Egée, M. Clinton a préconisé de faire appel à la Cour internationale de la Haye ou tout autre mécanisme international mutuellement acceptable, appuyant ainsi la position grecque.

DÉSORDRES

Les responsables du maintien de l'ordre étaient pour leur part mis en cause hier pour n'avoir pu assurer la paix publique, au lendemain des violents incidents provoqués par des éléments incontrôlés en marge des manifestations qui ont marqué l'arrivée du président Clinton.

Les autorités ont rejeté la responsabilité des troubles sur la KKE (parti communiste), principal organisateur de la manifestation à l'issue de laquelle les troubles ont éclaté.

Les incidents ont éclaté après que la police ait utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants communistes qui tentaient de forcer le passage menant à l'ambassade.

Des petits groupes très mobiles — 200 à 300 selon un journaliste de l'AFP — se sont alors livrés à des exactions dans les artères voisines, allumant mettant notamment le feu à des poubelles.

Les sinistres n'ont été maîtrisés qu'au bout de deux heures, et selon l'AFP au moins neuf agences bancaires et plusieurs dizaines de magasins ont été endommagés ou brûlés. Une quarantaine de personnes ont été interpellées, 27 déferées devant la justice.

Ces éléments autonomes ont agi sans que la police intervienne, et aucun véhicule de pompier ne se trouvait à proximité, a constaté l'AFP.

Fausse alerte sur Air Force One

FLORENCE, Italie (AFP) — L'avion transportant le président américain Bill Clinton d'Athènes à Pise, en Italie, hier en fin d'après-midi a fait l'objet d'une «menace», qui s'est toutefois révélée être une fausse alerte, a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche Joe Lockhart.

L'alerte a été donnée dix minutes après le décollage de Grèce. Le chef de la sécurité présidentielle Larry Cockell a demandé aux passagers — y compris aux quelques journalistes voyageant à bord d'Air Force One — de vérifier qu'aucun objet suspect ne se trouvait dans leurs bagages à mains, qui avaient pourtant déjà examinés avant le départ du Boeing 747 présidentiel d'Athènes.

Même les principaux collaborateurs du président Clinton, y compris le secrétaire général de la Maison-Blanche, John Podesta, ont dû s'exécuter et passer au peigne fin leurs bagages.

Personne à bord de l'avion n'a signalé d'objet inconnu et l'appareil a poursuivi sa route normalement après ce qui apparaît comme une fausse alerte.

«Vous pouvez imaginer que cet exercice signifie qu'il y a eu une menace», a déclaré aux journalistes M. Lockhart. Il s'est refusé à donner plus de détails en rappelant que la Maison-Blanche ne s'étendait jamais publiquement sur les questions touchant à la sécurité présidentielle.

Il n'a pas voulu non plus indiquer si l'appareil avait été fouillé de fond en comble par la douzaine d'agents des services secrets — la protection présidentielle rapprochée — suivant M. Clinton comme son ombre dans tous ses déplacements.

«Tous les endroits qui devaient être fouillés ont été fouillés», s'est-il contenté d'affirmer.

Aux journalistes qui lui demandaient si la menace ternissait encore davantage l'image de la Grèce, où des manifestations anti-américaines particulièrement violentes avaient éclaté lorsque M. Clinton était arrivé à Athènes vendredi soir, M. Lockhart a répliqué: «elle ternit l'image du téléphone».

Bill Clinton et son épouse Hillary sont arrivés dans la soirée à Florence pour participer au sommet des chefs d'États et de gouvernements occidentaux «réformistes».

Dans sa première intervention lors d'une conférence sur la démocratie au XXIe siècle, M. Clinton a défendu la politique de la troisième voie à l'américaine qu'il a résumée ainsi: «l'opportunité pour tous, la responsabilité de tous, et une communauté pour tous les Américains», et évoqué les défis à relever au début du second millénaire.

C'est la première fois qu'une menace est signalée aux passagers d'Air Force One en plein vol, ont relevé les journalistes qui suivent habituellement Bill Clinton dans tous ses déplacements.

5 jours pour 5\$
Pour des articles de 100\$ et moins pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.
Annonces classées 686-3311

www.lesoleil.com

Sylvain Saindon démissionnerait

Trop de chapeaux au goût des Diamants

CARL TARDIF
Le Soleil

Confronté à un problème de disponibilité avec les Diamants de Québec d'un côté et une proposition d'emploi avec les Ailes du Québec de l'autre, Sylvain Saindon serait sur le point de démis-



Sylvain Saindon
ARCHIVES, LE SOLEIL

sionner de son poste d'entraîneur-chef du club de la Ligue de baseball élite du Québec.

Les dernières heures l'ont peut-être aidé à prendre sa décision puisque LE SOLEIL a appris que la direction de l'équipe lui avait signifié que ses nom-

breuses absences à la barre des Diamants ne seraient plus tolérées. Au cours de la dernière saison, son boulot d'analyste des matchs des Blue Jays de Toronto au Réseau des Sports (RDS) était souvent en conflit d'horaires avec les matchs des Diamants.

« Est-ce normal que notre coach ne soit pas présent dans un sixième match d'une demi-finale contre Charlesbourg? Ce n'est plus justifiable aux yeux de la direction, des joueurs et des partisans. On a indiqué à Sylvain qu'on ne tolérerait plus ses absences », confirmait le directeur général, Luc Martel.

POUR LES DODGERS

Le divorce semble donc inévitable entre Saindon et les Diamants. Depuis quelques jours, l'entraîneur-chef étudie sérieusement une offre de Base-

ball Québec, qui aimerait le voir se joindre à son équipe sélect des Ailes du Québec. Ça lui permettrait de travailler annuellement pour la Fédération québécoise de baseball amateur puisqu'il agit comme enseignant à l'Académie de baseball du Canada (ABC) lors de l'année scolaire.

Saindon pourrait aussi conserver ses fonctions d'analyste à RDS, puisque la saison des Ailes se termine en juillet, tout en évitant les nombreux aller-retour entre Québec et Montréal. Il vient aussi d'être confirmé comme déviseur pour les Dodgers de Los Angeles au Québec.

Saindon, qui en serait à sa dernière année de contrat en 2000, occupe le poste d'entraîneur-chef des Diamants depuis trois ans. Sous sa férule, la formation du Stade municipal a raté les

séries éliminatoires à sa première année et s'est inclinée à deux reprises en demi-finales contre les Alouettes de Charlesbourg lors des deux dernières campagnes. S'il confirme son départ d'ici la fin du mois de novembre, le premier candidat à sa succession sera son adjoint, Patrick Baron.

Par ailleurs, la LBQEQ tenait une importante réunion, hier matin. On a décidé d'ajouter deux matchs au calendrier pour la saison prochaine, passant de 48 à 50 rencontres. Chaque équipe jouera six fois contre les clubs de sa division et à quatre reprises contre les autres. De plus, les séries commenceront une semaine plus tôt qu'à l'habitude. Enfin, c'est le statu quo pour ce qui est des joueurs de 22 ans, le vote de 6-6 conservant les deux vétérans par équipe.

SEMI-PRO À Falardeau de faire le premier pas

KEVIN JOHNSTON
Le Soleil

BEAUPRÉ — Richard Nantais est catégorique. André Falardeau doit vivre avec ses déclarations de vendredi. « Et s'il veut réintégrer les rangs de notre équipe, c'est lui qui devra faire les premiers pas », a lancé l'entraîneur-chef du Caron et Guay de Beaupré de la Ligue de hockey semi-professionnel du Québec.

Après la déconfiture de sa troupe à Saint-Georges-de-Beauce, Falardeau, qui avait été expulsé plus tôt dans la rencontre, avait confié au collègue Réal Labbé qu'il ne serait pas de retour avec le club tant et aussi longtemps que Nantais serait derrière le banc. Il n'avait pas digéré la décision de Nantais de le suspendre parce qu'il avait écopé d'une pénalité pour inconduite.

« J'ai toujours préconisé un concept d'équipe, a expliqué Nantais. Alors quand un joueur qui a été averti d'être prudent dans ses écarts de conduite pêche de nouveau, il est tout à fait normal qu'il écope de sanctions. André n'était pas heureux de la tournure des événements et il a perdu son calme. À mes yeux, le mal est fait. C'est donc à lui de venir nous voir pour tenter de solutionner le litige. »

Du point de vue de Nantais, c'est Falardeau qui devra se plier aux exigences du club. Le hic, c'est que Falardeau, qui a assisté au match hier soir, ne voit pas les choses du même oeil. « Je suis prêt à m'asseoir avec Richard et je sais que je dois mettre de l'eau dans mon vin. Mais il devra en mettre lui aussi. Je ne vois cependant pas une solution à court terme. Il y a du chemin à faire et plein de choses à prendre en considération. Je suis dans une situation difficile. Je n'ai pas vraiment de réponses ce soir (hier). »

MATCH PRESQUE PARFAIT

Et il y a eu du hockey hier soir. Un match presque parfait du Caron et Guay qui a servi une leçon de hockey au Nova d'Acton-Vale. Une éclatante victoire de 8-2. « Je suis tellement fier de mes gars, a dit Nantais. On a eu une réunion houleuse après le match de vendredi et à la lumière de ce que j'ai vu ce soir, je crois que mon message est passé. Les gars étaient intenses, agressifs. Du hockey à mon goût. »

L'attaque a été dirigée par Réjean Dufour (3-2-5), Jason Boudrias (2-3-5) et Vitali Kozel (1-5-6). Sébastien LeFrançois et Martin Pouliot ont été les autres marqueurs. On a eu droit à une demi-douzaine de combats dans les deux dernières minutes du match.

EN BREF

Défaite du Grand Portneuf

À Pont-Rouge, les Rapides de Lasalle ont profité de la deuxième période pour inscrire trois filets sans riposte et effacer un déficit de 2 à 1, hier. Ils l'ont finalement emporté 6 à 3. Daniel Guérard a dirigé l'attaque des gagnants avec un doublé. Les marqueurs du Grand Portneuf ont été Tony Frenette (deux buts) et Luc Fournier. C'est Denis Desbiens qui défendait la forteresse du Pont-Rouge. J.-F.T.

Les Coyotes se vengent

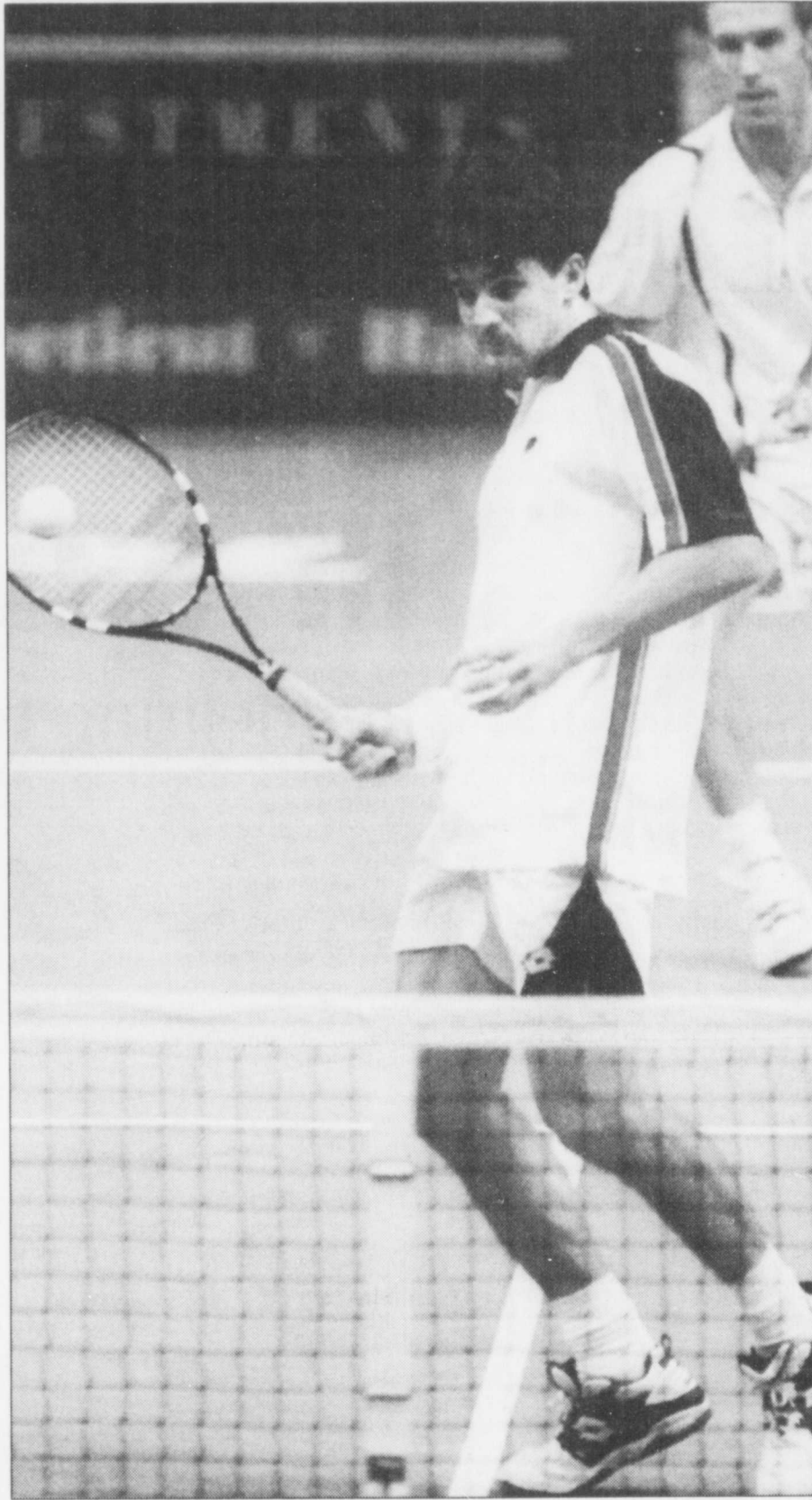
Grâce à un but d'André Allie et le bon travail du gardien Yves Loubier en fusillade, les Coyotes de Theford Mines ont vengé hier l'humiliante défaite de 7 à 3 subie contre les Condors de Jonquière la semaine dernière en l'emportant 6 à 5. Alors que les Coyotes tiraient de l'arrière 3-0 en début de 2^e période, Stéphane Nepveu, Pierre Morin et Yvan Bergeron ont sonné le réveil avant que les Condors ne marquent deux autres buts. Nepveu a marqué de nouveau à 9:39 de l'engagement final et Marc Rodrigue a forcé la tenue de la fusillade. I.B.

Martin Pouliot entraîneur de l'année au pays

Martin Pouliot continue de récolter les honneurs. Lui qui vient de conduire ses Alouettes de Charlesbourg à un cinquième championnat de suite dans la Ligue de baseball élite du Québec, voilà que les dirigeants de Baseball Canada l'ont nommé entraîneur de l'année dans la catégorie junior au pays lors du banquet de clôture du congrès annuel de l'organisme national. K.J.

On brûle la piste!

Trois records de piste ont été battus, hier, à l'Anneau de glace Gaétan-Boucher. Éric Brisson a effacé une marque établie quelques minutes plus tôt par Patrick Bouchard (37s33) en parcourant les 500 m de la piste en 37s22. En soirée, Julie Pépin a réalisé un temps de 2m12s99 au 1500 m ce qui lui a permis de battre le record qui appartenait à Kristina Groves. (2m13s35). Philippe Marois l'a imité chez les juniors en obtenant un temps de 1m59s02 sur 1500m, soit plus d'une seconde de mieux que le chrono de Johann Olav Koss (2m00s03) en 1994. J.-F.T.



Sébastien Lareau, à l'avant-plan, et son partenaire Alex O'Brien affronteront les Indiens Mahesh Bhupathi et Leander Paes en finale.

Lareau et O'Brien se hissent en finale

HARTFORD, Connecticut (AP, AFP) — Le Québécois Sébastien Lareau et son partenaire américain Alex O'Brien se sont qualifiés pour la finale du championnat mondial de double, hier, en battant le Zimbabween Wayne Black et l'Australien Sandon Stolle en trois manches de 6-3, 6-7 (4) et 6-3.

Lareau et O'Brien affronteront les favoris indiens Mahesh Bhupathi et Leander Paes. Ces derniers ont eu raison des Australiens Todd Woodbridge et Mark Woodforde en trois manches de 5-7, 6-2 et 7-5 dans l'autre demi-finale.

À New York par ailleurs, comme l'année dernière, la finale du Masters féminin opposera aujourd'hui les numéros un et deux mondiales, la Suissesse Martina Hingis et l'Américaine Lindsay Davenport. La fraîcheur physique et l'intelligence de jeu d'Hingis ont eu raison de la puissance de Venus Williams (no 3) et elle a pris sa revanche sur deux défaites consécutives face à la Noire américaine en s'imposant 6-4, 7-6 (7/2) après une heure cinquante de jeu d'une grande qualité.

LA 3^e FINALE DE HINGIS

C'est la troisième fois, la seconde d'affilée, que Hingis parvient en finale de l'épreuve de fin d'année, dotée de 2 millions \$. En 1996, à 16 ans, elle avait été dominée en cinq manches par Steffi Graf, alors no 1 mondiale. L'année dernière, elle avait remporté le titre en

battant en quatre manches Davenport.

Hier, Hingis, qui disputera également la finale du double avec Anna Kournikova, a été plus régulière que son adversaire (15 fautes directes contre 33 à Williams, 14 coups gagnants contre 26). « J'ai eu un peu de chance et surtout j'ai été plus patiente », a commenté Hingis, après son succès sur Williams qui s'est plainte de douleurs dorsales.

« J'ai des ennuis musculaires au dos depuis Philadelphie, qui se sont aggravés ici. Mon père m'avait dit de ne pas jouer, mais comme tous les enfants, je n'ai pas écouté. Les deux dernières fois que j'avais rencontré Martina Hingis j'étais en bonne santé et j'avais gagné. La prochaine fois je serai remise. J'espère la retrouver en Australie. » « Personne n'est à 100%, je crois, en fin de saison », a rétorqué Hingis.

Pour Tauziat, la saison a duré un set de trop. La Française, après une fin de saison exemplaire avec deux victoires en tournois et deux demi-finales, a bien résisté dans la première manche qu'elle cédait 7-6 (7-3) avant de s'effondrer 6-0 en 18 minutes!

« Je n'arrivais plus à pousser sur mes jambes, a reconnu Tauziat. Je ne voyais plus la balle. Le match d'aujourd'hui était peut-être celui en trop. Hier (vendredi), j'ai fini mon match à 23 h 00/23 h 15, et je ne me suis pas endormie avant 1 h 30. Elle avait joué à 18 h. Cela fait une grosse différence. »

Tracy Ham est prêt

MONTRÉAL (PC) — Tracy Ham assure être prêt physiquement à diriger l'attaque des Alouettes en finale de l'Est, cet après-midi, au Stade Molson. « Fine (très bien) », a inlassablement répété le vétéran quart-arrière, hier, afin de dissiper les doutes au sujet de son état de santé.

« Je ne jouerais pas si j'étais encore ralenti par une blessure, a assuré Ham. Je ne mettrais pas en péril les chances de l'équipe. Je connais trop bien l'importance de la position de quart-arrière au sein d'une équipe de football. »

Ham a même promis d'y aller à fond de train face aux Tiger-Cats de Hamilton. Il ne craindra pas de malmenager ses genoux amochés. « C'est quand on adopte une telle attitude qu'on devient vulnérable aux blessures. »

Ham tentera de remporter la finale de l'Est pour la première fois en quatre occasions dans l'uniforme des Alouettes. À l'âge de 35 ans, il s'agit peut-être de sa dernière chance. « Je ne ressens pas la pression de gagner à tout prix. Je suis de nature calme et je suis simplement enthousiaste à l'idée de participer de nouveau à une finale de l'Est. Je veux aider l'équipe à franchir une nouvelle étape. Les amateurs montréalais le méritent. »

EN FRANÇAIS

Un peu plus tard, l'entraîneur Charlie Taaffe a fait preuve d'humour. « Tracy Ham sera notre quart-arrière partant », a-t-il lancé en français. Au journaliste qui lui a demandé combien de temps Ham restera en poste advenant que les choses ne fonctionnent pas à l'attaque, il a répondu: « Je lui donne au moins un jeu ». Plus sérieusement, il a expliqué que Ham était son homme de confiance. « Tracy est un meneur, un futur membre du Temple de la renommée. Anthony (Calvillo), lui, n'a pas encore pris part à une rencontre importante comme celle-là. »

Les Tiger-Cats, eux, sont arrivés à Montréal animés d'une confiance inébranlable, frôlant l'arrogance. Les mêmes joueurs qui, à la même époque l'an dernier, mettaient l'accent sur l'importance de disputer la finale devant leurs partisans ont tous affirmé, hier, que l'avantage du terrain ne représentait pas... un avantage pour les Alouettes.

« Mais pas du tout », a lancé l'aillier défensif vedette Joe Montford, meneur de la Ligue canadienne au chapitre des plaqués du quart-arrière derrière la ligne de mêlée (26). « Nous sommes venus ici pour offrir une vive opposition aux Alouettes. Nous ne nous occuperons pas de la foule. »

Le quart Danny McManus, le receveur de passes Darren Flutie et l'entraîneur Ron Lancaster ont admis que le public bruyant de Montréal pourrait compliquer la tâche de l'attaque. Mais les trois hommes n'estiment pas que les Alouettes sont favorisés parce qu'ils jouent devant leurs amateurs.

LE SOLEIL

LES FOREURS DE VAL D'OR

VS

LES REMPARTS DE QUEBEC

LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE
16h00

Informations / Réservations:
691-7211 ou
1-800-900-SHOW

Stationnements du Colisée
et du Patro Roc-Amador GRATUITS



François Gagnon
FGagnon@lesoleil.com
COMMENTAIRE

Chapeau!

Vendredi midi, l'entraîneur-chef des Kings, Andy Murray, assurait le plus sérieusement du monde qu'il se méfiait du Tricolore. On ne l'a pas cru.

Il faut croire que ses joueurs ne l'ont pas pris au sérieux non plus. Car après avoir profité d'une occasion de marquer dès les premières secondes du match, les joueurs des Kings se sont endormis et le score était 2-0 Montréal lorsqu'ils se sont réveillés.

Cela dit, il ne faut rien enlever au Canadien. Même que, honnêtement, ils méritent des félicitations.

S'ils ont profité de l'apathie des Kings en première période, les écolopés ont travaillé avec l'énergie du désespoir. Ils ont surtout surmonté les émotions pénibles reliées à la blessure subie par Brian Savage.

Vous avez vu? Vulnérable après un tir raté, Savage s'est fait frapper par Ian Laperrière. Tombé comme une roche sur la glace, il a gigoté de douleur pendant quelques secondes avant de passer une dizaine de minutes sur la patinoire qu'il a quittée sur une civière.

C'était laid. C'était à faire peur. Si vous avez vu le coup, vous avez sans doute senti votre cou se tordre en même temps que celui de Savage. Si vous ne l'avez pas encore vu, regardez la reprise: vous comprendrez!

Après Koivu, après Stevenson, après Ulanov et avec Malakhov, Brunet et Brisebois toujours hors de combat, les joueurs auraient pu baisser la tête et les bras et implorer le ciel pour un peu de répit.

Mais non! C'est le Canadien qui a marqué le but suivant, c'est le Canadien qui a écopé pas moins de 12:30 en désavantage numérique, dont plus d'une minute à trois contre cinq. C'est aussi le Canadien qui a puisé dans ses ressources pour redonner une avance de deux buts en troisième période alors que les Kings menaçaient.

On n'ira certainement pas jusqu'à dire que cela a été facile. Loin de là. Mais le Canadien a fait du bon travail, du gros travail.

Mais après cette rafale de compliments, une question: comment se fait-il que le Canadien ait pu battre l'une des forces de la LNH hier, alors que, pas plus tard que jeudi, avec le même nombre de blessés, sans avoir eu à composer avec le triste spectacle d'un de ses joueurs quittant la patinoire sur une civière, le Tricolore n'a même pas été en mesure de donner la moindre opposition aux... Predators de Nashville?

EN BREF

Chez les midgets

Avant de se retrouver derrière le banc des Kings de Los Angeles cette saison, Andy Murray dirigeait son fils et une bande de jeunes de niveau midget à Faribault au Minnesota. Avec une fiche de 70 victoires, neuf revers et deux verdicts nuls, il a mené cette équipe au sommet de la ligue AAA des États-Unis. F. G.



Envoyé dans la fosse aux lions, le gardien José Théodore a connu un fort match.

MONTRÉAL 5/LOS ANGELES 3

Pour une fois que le Canadien pouvait célébrer

Savage tombe à son tour au combat

■ LOS ANGELES (PC) — Personne ne donnait cher du Canadien face aux Kings de Los Angeles. Le Tricolore l'a pourtant emporté par 5-3, hier soir, au Staples Center, grâce à un bel effort collectif et quelques beaux jeux individuels.

Mais ce gain du Canadien a été assombri par la perte de Brian Savage. Le meilleur marqueur de l'équipe a été blessé au dos tôt en deuxième période quand il a été frappé par Ian Laperrière. Savage a dû quitter la glace sur une civière. Le Canadien avait entrepris le match déjà privé de six éléments.

Tirant de l'arrière par deux buts, les Kings ont réduit la marque à 3-2 tôt en troisième quand Marko Tuomainen a déjoué José Théodore d'un tir sur réception. Martin Rucinsky a répliqué peu de temps après d'un beau revers. Zigmund Palffy, des Kings, a riposté en inscrivant son second du match. Dainius Zubrus a complété la marque en enfilant son deuxième but du match

dans un filet désert.

Sergei Zholtok et Patrick Poulin ont réussi les autres buts du Tricolore. Zholtok a livré un très bon match, peut-être son meilleur depuis qu'il est à Montréal.

DÉFENSIVE

Cette victoire n'aurait pas été possible sans un bon travail en désavantage numérique. Le Canadien a dû jouer à cinq contre trois en plus de devoir écouler une pénalité de quatre minutes à Eric Weinrich.

Théodore a remporté sa première victoire (1-4-0) de la saison. Il a sauvé le match en fin de troisième devant Donald Audette.

Le Canadien s'est donné une avance de deux buts à mi-chemin en première. Zholtok a poussé le disque derrière Jamie Storr à 7:59 lors d'un avantage numérique. Eric Weinrich et Shayne Corson avait bien fait circuler la rondelle.

Poulin a suivi à 11:49 d'un revers dans la partie supérieure du filet. Oleg Petrov venait de diriger deux bons tirs vers Storr quand Poulin a fait mouche.

L'entraîneur des Kings, Andy Murray, a demandé un temps d'arrêt après le but de Poulin. Une bonne décision puisque les Kings sont parvenus à se ressaisir. Palffy a réduit l'écart à 14:47 lorsque Karl Dykhuis n'a pu contrôler une rondelle bondissante.

En fin de période, les Kings ont pu lancer une attaque à cinq contre trois pendant près d'une minute. La défense a bien tenu le coup.

En deuxième, le Canadien a ajouté un troisième but quand Zubrus a dé-

joué Storr à 6:44 d'un bon tir frappé. Zholtok lui avait remis le disque après s'être débarrassé de Rob Blake.

CHOC BRUTAL

L'histoire de la période reste toutefois la blessure que Brian Savage a subie lorsque mis en échec par Ian Laperrière. Patinant à vive allure dans l'enclave, Savage est passé dans le vide en voulant tirer. Penché et dans une position vulnérable, le patineur de Sudbury n'a jamais vu Laperrière qui défendait son territoire. Le choc a été brutal. Savage a reçu un coup d'avant-bras qui l'a presque mis K.-O. Il a dû quitter la patinoire sur une civière après l'intervention des médecins. Les joueurs des deux équipes ont alors partagé les mêmes inquiétudes.

Selon les premières nouvelles, Savage a été blessé dans le haut du dos. Il n'a jamais perdu conscience et il pouvait bouger ses membres.

CITADELLES

« Je suis un entraîneur honnête! »

Therrien est encouragé par la réaction des vétérans de l'équipe après les avoir critiqués publiquement

« Je suis un entraîneur-chef honnête. Les joueurs n'ont jamais eu à deviner ce que je pense d'eux. Je le dis comme je le vois. C'est sûr qu'à l'occasion, certains vont se sentir écorchés. Mais c'est ça la vie. Faut pas jouer dans le dos du monde. Faut mettre les cartes sur table et régler les problèmes aussitôt qu'ils apparaissent. »



Kevin Johnston
KJohnston@lesoleil.com

La sortie en règle de Michel Therrien contre ses vétérans après le match de mercredi dernier a fait jaser. Il ne s'était pas gêné pour vilipender les « p'tits vieux » à la tête enflée.

Lorsqu'on lui a parlé de toute l'histoire dans son bureau hier après-midi, il a souri avant de lancer que le brouhaha s'était avéré des plus positifs.

« Si je n'avais pas obtenu de réaction de la part des joueurs visés, a-t-il déclaré, j'aurais été très désappointé. Et surtout découragé. »

Mais les gars ont réagi exactement comme je le voulais. J'ai vu dans leurs yeux pendant le match de vendredi à Lowell cette étincelle que je n'avais pas vue chez nous depuis presque six semaines. J'ai senti un désir de se surpasser. J'étais très fier de mes joueurs après notre victoire de 4-0. »

« JE SUIS UN FONCEUR »

En fin de compte, Michel Therrien avait tout planifié. Bonhomme qui

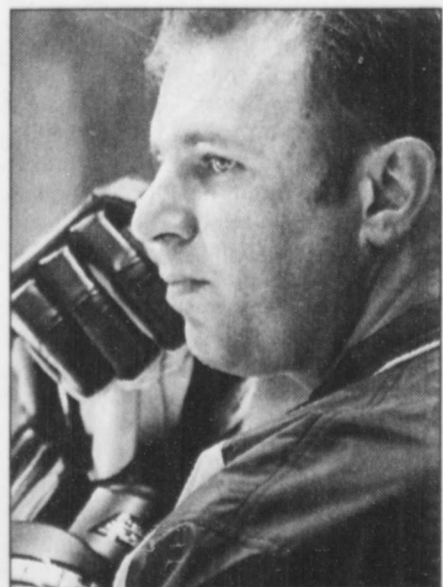
ne craint pas de ruer dans les brancards, il a voulu secouer son fameux noyau de joueurs d'expérience. « J'ai toujours été comme ça, a-t-il expliqué. Certains passent leur vie à s'excuser alors que d'autres jouent du coude pour arriver où ils veulent aller. Moi, je suis du genre fonceur. C'est sûr que ça dérange, mais quand on obtient des résultats positifs en bout de ligne, tout s'arrange. »

D'ailleurs Therrien n'a pas perdu de temps à crever l'abcès qui rongait son club. Après sa sortie de mercredi au cours de laquelle il a parlé du gros ego de ses joueurs d'impact, il a convoqué ces derniers à une petite réunion et quand tout le monde s'est quitté, il savait que l'équipe allait en bénéficier. « Ces

gars-là sont des professionnels, a-t-il dit. Ils connaissent la business. Je ne demande pas mieux que de les avoir de mon bord. J'aime déléguer. Je ne suis pas du genre à faire un one man show. »

« Une équipe demeure une équipe. Chaque membre doit contribuer. Et quand les vétérans montrent le droit chemin aux plus jeunes, alors tout le monde est gagnant. »

NOTES: Les joueurs des Citadelles et des Remparts se sont bien amusés lors du Défi McDo d'hier après-midi. Une belle façon de se gagner de nouveaux amateurs surtout qu'il y avait près de 8000 personnes au Colisée Pepsi... Les Remparts reçoivent les Foreurs de Val d'Or à 16h cet après-midi... Quant aux Citadelles, ils s'entraînent ce matin et reçoivent à leur tour les Maple Leafs de St. John's demain soir.



Michel Therrien aura réussi à faire passer son message à sa manière.